

Une recyclerie bientôt à Hagetmau



Suite à une étude de faisabilité portée par l'association Landes Partage et cofinancée par la Région, l'Etat, le Conseil départemental des Landes et le SIETOM de Chalosse, un projet de recyclerie va voir le jour à Hagetmau.

Une recyclerie, c'est quoi ?

Une recyclerie est une structure qui accueille différents objets pour les trier, les réparer si besoin ou les démonter pour les valoriser par le réemploi. Les objets sont ensuite revendus et les pièces détachées recyclées.

Un atelier et un magasin à Hagetmau

Landes Partage qui possède une recyclerie à Mont de Marsan souhaite se développer et venir s'installer sur le territoire du SIETOM. Ainsi, un magasin et un atelier devraient ouvrir dans le courant du dernier trimestre 2015 dans la zone artisanale en face de Netto. La structure devrait créer 4 emplois en insertion dès la première année.



3 façons de donner des objets

Si vous avez des objets qui peuvent encore servir et être réemployés, vous pouvez vous en débarrasser de 3 façons :

- Les amener sur le site d'Hagetmau directement. Ils seront triés sur place puis mis en vente.
- Faire appel à Landes Partage pour venir à votre domicile chercher des objets encombrants. Les coordonnées vous seront communiqués à l'ouverture de la recyclerie.
- Les déposer dans un caisson réemploi sur les déchetteries du SIETOM dès qu'elles en seront équipées puisque ce déploiement est prévu sur plusieurs années.

Quels sont les objets qui pourront être réemployés

La recyclerie reprend tous les objets réemployables en état de fonctionnement ou nécessitant une réparation.

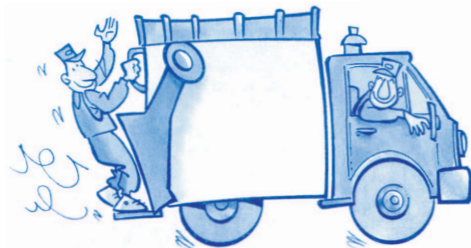


Nouveau dispositif de collecte

La conteneurisation de l'ensemble des communes du SIETOM vient de s'achever, ce qui ouvre la voie à une collecte uniquement en conteneurs collectifs avec des fréquences de collecte modifiées. Ces modifications interviendront un peu plus tard sur St Sever et sur le centre ville d'Hagetmau afin de finaliser les travaux de conteneurisation.

Ces changements ne doivent en rien perturber la gestion quotidienne de vos déchets et doivent même l'améliorer avec :

- des conteneurs à ordures ménagères en nombre suffisant pour que vous puissiez déposer vos sacs ;
- un dispositif de tri (points tri, conteneurs textiles, collecteurs à piles) plus poussé à votre disposition ;
- des horaires d'ouverture plus importants et de meilleures conditions d'accueil sur les déchetteries les plus fréquentées.



Vous serez informés par voie de presse ainsi que sur le site internet du SIETOM du détail de ces modifications avec leur date de mise en oeuvre.

Quels vont être les changements de fréquences ?

Les communes en C1 restent en C1
Les communes en C2 passent en C1
Les communes en C3 passent en C2

C1 = 1 passage par semaine C2 = 2 passages par semaine C3 = 3 passages par semaine



la TRIBUNE du SIETOM

pour en savoir plus sur les déchets

Juin 2015 - n° 5

edito

Ensemble, misons sur l'avenir



En 2014, chaque habitant du SIETOM de Chalosse a jeté 555 kg de déchets répartis entre la poubelle, le point tri et la déchetterie. Grâce aux efforts de chacun en matière de tri et à travers notre usine de traitement des ordures ménagères, ce sont 60% de ces déchets qui ont été valorisés. Pour autant, les performances de tri du SIETOM ont baissé en 2014. Les points tri ne sont pas assez fréquentés et trop de déchets partent à la poubelle grise.

Tous ensemble, nous devons poursuivre nos efforts. Le SIETOM ne doit pas s'en tenir à collecter, trier et traiter des déchets mais doit ouvrir le champ du possible à ses usagers. De votre côté, il vous appartient d'utiliser les moyens à votre disposition pour mieux jeter.

2015 trace sa voie en ce sens et sera sans aucun doute un tournant dans notre fonctionnement et dans notre gestion quotidienne des déchets. La conteneurisation accompagnée de la modification des fréquences pour la collecte des ordures ménagères doit permettre à terme d'améliorer notre système de collecte à moyens constants. Je vous remercie de l'effort consenti par chacun d'entre vous et de votre compréhension.

L'amélioration de notre système de collecte va se traduire par des conteneurs textiles supplémentaires pour une meilleure répartition sur le territoire, des points tri plus nombreux et une nouvelle benne permettant de collecter le mobilier sur les déchetteries de Tartas et Rion des Landes (les autres seront concernées dans les années à venir). Les déchetteries permettront donc un tri plus poussé avec des horaires d'ouverture qui augmentent.

En fin d'année, ce sera l'ouverture d'une recyclerie sur la commune d'Hagetmau. Ce nouveau service doit nous permettre de jeter différemment, utile et solidaire tout en pouvant consommer des biens déjà utilisés.

Pour disposer d'un éclairage grandeur nature sur l'ensemble de ces éléments, je vous invite à venir visiter nos installations le samedi 13 juin à Caupenne. Vous verrez et comprendrez ce que deviennent vos déchets de façon ludique. Des représentations théâtrales pour simplement passer un bon moment en famille ou entre amis vous seront proposées. Nous vous attendons nombreux.

Odile Lafitte
Présidente du SIETOM



au SIETOM de Chalosse

Samedi 13 juin 2015
9h - 12h30 / 14h - 18h

VISITE À PIED OU EN CALÈCHE

Visite de nos installations (usine de traitement, centre d'enfouissement, compost...) à pied ou en calèche

Animations pour petits et grands



Matin : fabrication d'instruments de musique avec des déchets
AM : jeux en bois et fabrication de robots avec des bouchons

Stand Landes partage



Collecte de vieux textiles :
Des bons d'achats offerts contre vos vieux textiles à utiliser dans la future recyclerie qui ouvrira durant le dernier trimestre à Hagetmau.
Entre 1 et 5 kilos = 2€
Entre 6 et 10 kilos = 5€
Entre 11 et 15 kilos = 8€
Entre 16 et 20 kilos = 10€
21 kilos et plus = 12€

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

1 représentation à 11h
1 représentation à 15h30

COLLATION "O DÉCHET"

Offerte à tous nos visiteurs



815 route des Partenses
(route de Bastennes)
40 250 CAUPENNE
www.sietomdechalosse.fr

Responsable de la publication : Madame Odile LAFITTE
Conception et réalisation : Service communication
Impression : Imprimerie d'Albret - 40 140 SOUSTONS
Tirage : 34 500 exemplaires
Dépôt légal : en cours



Nos partenaires :



SIETOM de Chalosse
815 route des Partenses
40 250 Caupenne
Tel : 05.58.98.57.57
www.sietomdechalosse.fr

Bilan 2014 des déchets collectés

Combien de déchets ont été collectés ?

Les ordures ménagères	16 850
Les déchets verts	8 647
Les encombrants	4 884
Les gravats	3 069
Le verre	2 089
Le papier	2 010
Le bois	2 119
Les métaux	719
Le carton	529
Les emballages	508
Les déchets électriques	389
Les textiles	210
Les déchets diffus spécifiques	92

Comment sont traités les déchets collectés ?



Combien de déchets a jeté chaque usager ?



Chaque usager du SIETOM a jeté **555 kg** de déchets en 2014

Quel bilan par rapport à 2013 ?



De nouveaux conteneurs pour les textiles



L'entreprise Ecoval, partenaire du SIETOM de Chalosse dans la collecte des textiles, vient d'installer de nouveaux conteneurs sur le territoire du SIETOM pour un meilleur service. Ainsi, il y a désormais une borne pour 1500 habitants.

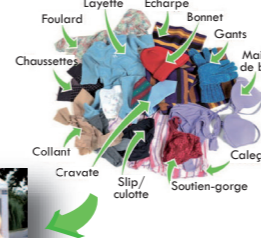
Usagés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent aller dans le conteneur à condition d'être propres et secs

Les textiles à déposer (conditionnés en sac)

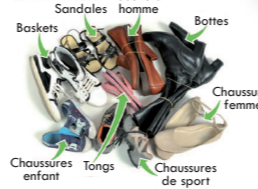
Grands vêtements



Petits vêtements



Chaussures



Linge de maison



Pour quel devenir ?



Canton de Geaune

Geaune : point tri des arènes
Miramont : point tri du stade
Samadet : point tri du bourg

Canton d'Hagetmau

Hagetmau : place de Tordessillas et parking Netto
Monségur : point tri du bourg
St Cricq Chalosse : point tri la ramée

Canton de St Sever

Coudures : salle des sports
Montaut : point tri du cimetière
Montgaillard : point tri ch. de Laporterie
St Sever : points tri du cap et du stade

Canton de Tartas

Bégaar : rue du presbytère **Nouveau**
Carcen Ponson : point tri de Carcen
Laluque : point tri du bourg **Nouveau**
Meilhan : parking de l'église
Pontonx : point tri du stade
Rion : point tri route de Morcenx
Souprosse : rue des écoles **Nouveau**
Tartas : parking Intermarché et allées marines

Canton de Montfort

Clermont : point tri salle des sports
Gamarde : point tri des arènes
Hinx : point tri du bourg
Louer : point tri du bourg
Nouveau Poyanne : Point tri du bourg
Nouveau Poyartin : point tri de Pleyse
Montfort : parking Carrefour

Canton de Mugron

Nouveau Doazit : point tri des arènes
Mugron : point tri atelier communal
St Aubin : arènes

Canton de Pouillon

Habas : parking tennis
Mimbaste : école
Misson : point tri atelier communal
Pouillon : parking Intermarché et point tri de Lahitte
Tilh : point tri du silo

Canton d'Amou

Amou : point tri du tennis
Castaignos : salle des sports
Pomarez : parking Carrefour Market

Petit rappel des consignes de tri



Quel tri ? ...

... pour quel recyclage ?

Tous les papiers et la cartonnette

- 3 boîtes de céréales → 1 boîte à chaussures
- 6 briques de soupe → 1 rouleau papier toilette
- 250 cannettes en aluminium → 1 vélo
- 8 boîtes de conserve acier → 1 casserole
- 6 bouteilles plastiques → 1 tee-shirt
- 1 bouteille en verre → 1 bouteille en verre

Bouteilles et flacons plastiques - briques alimentaires - emballages métalliques

Bouteilles, bocaux et pots en verre

De nouvelles bennes dans les déchetteries de Tartas et Rion



Le Programme Éco-mobilier réunit les distributeurs et les fabricants français de mobilier, les collectivités locales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire ainsi que les industriels de la collecte et du recyclage. Financé par l'éco-participation sur les meubles neufs, le Programme Éco-mobilier, agréé par le Ministère de l'Écologie, favorise la réutilisation et le recyclage des meubles usagés.

Le SIETOM de Chalosse a adhéré au Programme Éco-mobilier et va déployer 2 bennes mobilier chaque année sur 2 déchetteries. **Au mois d'avril 2015, ce sont celles de Tartas et Rion-des-Landes qui ont été équipées.**

3 solutions pour se débarrasser de ses meubles usagés

- Le don à des associations de l'économie sociale et solidaire pour les meubles en état d'usage **comme Landes Partage à Mont de Marsan.**
- Les déchetteries publiques partenaires équipées d'une benne Mobilier **comme c'est le cas à Tartas et Rion-des-Landes.** Attention à la signalétique en place sur ces 2 déchetteries et aux consignes du gardien pour assurer ce nouveau tri.
- Les magasins volontaires.

Que deviennent les meubles usagés ?

- Le recyclage :** Les meubles usagés sont recyclés. C'est une économie de ressources car la majorité des meubles sont composés de bois, de métaux et de mousses qui peuvent être recyclés.
- La production d'énergie :** Les meubles qui ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés sont valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité.

Quel tri dans la benne mobilier ?

Meubles entiers, démontés, en état d'usage ou non

